### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### **Commune - FAVERGES (1)**

### AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20005415300016

Préfecture POSTE COMPTABLE : SGC DE RUMILLY

SGCD / Pôle accueil courrier

2 4 AVR. 2024

ARRIVEE

M 14

### Compte administratif voté par nature

**BUDGET: CCAS FAVERGES-SEYTHENEX (3)** 

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales (5)	19
A - Informations statistiques, fiscales et financières	200
B - Modalités de vote du budget	:
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	*
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	1:
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	1.
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	1
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	1
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	1
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	1
A1.1 - Présentation croisée par fonction (1)  A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Obje
	Sans Obje
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	2
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	2
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	2
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	2
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	2
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	3
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	3
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	3
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	3
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	3
A4 - Etat des provisions	Sans Obje
A5 - Etalement des provisions	Sans Obje
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Obje
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Obje
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Obje
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Obje
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Obje
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctions	nement Sans Obje
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investisse	ement Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	3
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Obje
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Obje
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Obje
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Obje
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Obje
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Obje
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Obje
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	3
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	3
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Obje
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Obje
Diff. It's the second of the Control	Salis Obje

	,
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Obje
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Obje
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant,

Code INSEE	FAVERGES	CA
74123	CCAS FAVERGES-SEYTHENEX	2023
74123	CCAS PAVERGES-SET THEREX	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valoure par hab	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	TI Valeurs par nab. I	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population	21	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		l'
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	V	
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct, (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

### POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) :
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).

		N GENERALE DU BUDGET	
	VUE	D'ENSEMBLE	A1
	E	ECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 86 030,91 G	69 895,64
(mandats et titres)	Section d'investissement	В 2 3 330,78 н	3 971,68
		+ +	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit) (si excédent	41 601,45
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 3 196,43 J (si déficit) (si excédent	0,00
2	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 92 558,12 = G+H+I+J	115 468,77
	)		
RESTES A	Section de fonctionnement	е 0,00 к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00 L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00 = K+L	0,00
DECLUTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 86 030,91 = G+I+K	111 497,09
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 6 527,21 = H+J+L	3 971,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 92 558,12 = G+H+I+J+K+L	115 468,77

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé <sub>~</sub>	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	ENTER STREET
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	Provide Several
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes	IT BETTERS TO KNOW	0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante	MARKET TO SERVE	0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l li
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	73 982,00	51 999,70	17 338,79	0,00	4 643,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 500,00	10 842,58	5 030,00	0,00	11 627,42
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	101 982,00	62 842,28	22 368,79	0,00	16 770,93
66	Charges financières	250,00	153,84	0,00	0,00	96,16
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues .	0,00	10-11 V & 1 E			STIN TURE
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	102 232,00	62 996,12	22 368,79	0,00	16 867,09
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 705,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	666,00	666,00	S-ALESSAN S	200	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 37 <b>1</b> ,00	666,00			2 705,00
	TOTAL	105 603,00	63 662,12	22 368,79	0,00	19 572,09
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				V

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

135-02						
Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 001,55	20 574,11	0,00	0,00	1 427,44
т	otal des recettes de gestion courante	`64 001,55	62 574,11	0,00	0,00	1 427,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 321,53	0,00	0,00	-7 321,53
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		B. 1977 - 2	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	64 001,55	69 895,64	0,00	0,00	-5 894,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	LE LABOR	STATE OF	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00		9	0,00
	TOTAL	64 001,55	69 895,64	0,00	0,00	-5 894,09
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 41 601,45				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)	200		0.00
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
	Pour information	(2) 3 196,43		10 FT 873 TE	
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				The strike of

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Tit 4-1-	Restes à réaliser	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Credits annules
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
ļ —	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	110,00	109,25	0,00	0,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 196,43	3 196,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
2.7	Total des recettes financières	3 306,43	3 305,68	0,00	0,75
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	3 306,43	3 305,68	0,00	0,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	2 705,00	S S I Republic	BUT THE STATE OF	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	666,00	666,00	D. WEALS	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	200	0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	3 371,00	666,00		2 705,00
	TOTAL	6 677,43	3 971,68	0,00	2 705,75

Chap.	Libellé	Crédits (BP+DM+		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes,
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le lotal des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- ]]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	69 338,49		69 338,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 872,58	0 9 × 2 × 6 8 1	15 872,58
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	153,84 0,00 0,00	0,00 0,00 666,00 0,00	153,84 0,00 666,00 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	85 364,91	666,00	86 030,91
D (	Pour information 302 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérat	ions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 15	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° BA	(8)	3 330,78 0,00	0,00	3 330,78 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	PART SE	51 - 12	0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7)  Charges à rép. sur plusieurs exercices	70000	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)	-		0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0.00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		3 330,78	0,00	3 330,78
D (	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				3 196,43

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9),

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

X.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	V. 10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	WENT STORY	0,00
74	Dotations et participations	42 000,00	2 7 3 4 5 7 4	42 000,00
75 70	Autres produits de gestion courante	20 574,11	0,00	20 574,11
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00 7 321,53 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 7 321,53 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	69 895,64	0,00	69 895,64
R 002	Pour information  2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			41 601,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109,25	0,00	109,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 196,43	No. of the last of	3 196,43
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		666,00	666,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)	- T. T. T. T. S. C. T. J.	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	3 305,68	666,00	3 971,68
R 0	Pour information 01 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement »...

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée,

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	JJJ
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Cuádita	Crédits emple	oyés (ou restant)	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	73 982,00	51 999,70	17 338,79	0,00	4 643,51
60611	Eau et assainissement	500,00	546,29	0,00	0,00	-46,29
60612	Energie - Electricité	1 000,00	906,37	123,80	0,00	-30,17
60622	Carburants	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
60623	Alimentation	1 000,00 1 000,00	941,38	0,00	0,00	58,62 1 000,00
60632 6064	Fournitures de petit équipement Fournitures administratives	200,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	700,07	0,00	0,00	299,93
611	Contrats de prestations de services	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 422,00	3 342,47	0,00	0,00	7 079,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6156	Maintenance	1 400,00	1 231,80	0,00	0,00	168,20
6182	Documentation générale et technique	200,00	73,00	0,00	0,00	127,00
6188	Autres frais divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00	00,0	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	-8 145,07	15 764,21	0,00	7 380,86
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	0,00	1 450,78	0,00	-50,78
6238	Divers	0,00	6 656,55	0,00	0,00	-6 656,55
6281	Concours divers (cotisations)	300,00 31 500,00	261,13 40 771,71	0,00 0,00	0,00 0,00	38,87 -9 271,71
62878 63512	Remb. frais à d'autres organismes Taxes foncières	4 400,00	4 624,00	0,00	0.00	-224.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500,00	0,00	0,00	0.00	500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500,00	0.00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	27 500,00	10 842,58	5 030,00	0,00	11 627,42
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6561	Secours d'urgence	12 000,00	1 292,88	5 030,00	0,00	5 677,12
6562	Aides	5 000,00	1 803,82	0,00	0,00	3 196,18
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	7 745,88	0,00	0,00	2 254,12
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	101 982,00	62 842,28	22 368,79	0,00	16 770,93
66	Charges financières (b)	250,00	153,84	0,00	0.00	96,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250,00	153,84	0,00	0,00	96,16
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00		Porta Cui		
						40.000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	102 232,00	62 996,12	22 368,79	0,00	16 867,09
023	Virement à la section d'Investissement	2 705,00	0,00			2 705,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	666,00	666,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	666,00	666,00	3 000 00		0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 371,00	666,00			2 705,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		DOMEST OF STREET	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 371,00	666,00			2 705,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	105 603,00	63 662,12	22 368,79	0,00	19 572,09
	Pour information	0,00				
D 002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1					9

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.444	Crédits empl	s employés (ou restant à employer		
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participat° Communes	42 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 001,55	20 574,11	0,00	0,00	1 427,44
752	Revenus des immeubles	22 001,55	20 360,16	0,00	0,00	1 641,39
758	Produits divers de gestion courante	0,00	213,95	0,00	0,00	-213,95
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	64 001,55	62 574,11	0,00	0,00	1 427,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 321,53	0,00	0,00	-7 321,53
7718	Autres produits except opérat° gestion	0,00	114,30	0,00	0,00	-114,30
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	7 207,23	0,00	0,00	-7 207,23
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	64 001,55	69 895,64	0,00	0,00	-5 894,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	THE REAL PROPERTY.		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		CONTRACTOR OF	0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Ital des opérations réelles et d'ordre)	64 001,55	69 895,64	0,00	0,00	-5 894,09
R 002 E	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	41 601,45	1 601,45			

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(4)</sup> Dont 776

<sup>(5)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
1641	Emprunts en euros	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	STATE OF STATE		
	Total des dépenses financières	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
1	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 481,00	3 330,78	0,00	150,22
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	3 196,43			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers,

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Dont 192.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 306,43	3 305,68	0,00	0,75
10222	FCTVA	110,00	109,25	0,00	0,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 196,43	3 196,43	0,00	0,00
138	Autres subvent° Invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	THE WAY	0,00	
	Total des recettes financières	3 306,43	3 305,68	0.00	0,75
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 306,43	3 305,68	0,00	0,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 705,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	666,00	666,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	666,00	666,00	WORKE STATE OF	0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 371,00	666,00		2 705,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 371,00	666,00		2 705,00
1	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (≈ Total des recettes réelles et d'ordre)	6 677,43	3 971,68	0,00	2 705,75
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042,

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	[ 111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet etat ne contie	ent pas d'informa	ation.		
				2
		. 60		
	6			
				*
				.57
				X X
			(4)	



Libellé	01 Opérations non	0 Services généraux	5 Interventions	6 Famille	TOTAL
	ventilables		sociales		

### INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)							
	REALISATIONS (de l'exercice + i	restes a realiser N-1)					
Dépenses réelles	3 331	0	0	0	3 33		
- Equipements municipaux (2)	NO 2000 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0	0	0			
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		* 0	0	0			
- Opérations financières	3 331	N - 10 1 1 1 1 1	2 Page 19 18 18	175000	3 33		
Dépenses d'ordre	0		S SIN THE	0000			
Solde d'exécution reporté de N-1	3 196				3 196		
Total dépenses	6 527	0	0	0	6 527		
Total recettes	3 306	666	0	0	3 97:		
Solde d'investissement	-3 222	666	0	0	-2 55		
	RESTES A REALISER	au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0			
Total RAR recettes	0	0	0	0			
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0			

### FONCTIONNEMENT

DEALIGATIONS (de lleurening à rentre à righteannil )								
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)								
Total dépenses	154	20 909	26 824	38 145	86 031			
Total recettes	83 601	6 814	21 082	0	111 497			
Solde de fonctionnement	83 448	-14 095	-5 742	-38 144	25 466			
	RESTES A REALIS	SER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0			
Total RAR recettes	0	0	0	0	0			
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0			

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Ou biens de la structure intercommunale.

<sup>(3)</sup> Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
		INVESTI	SSEMENT			
		DEPE	NSES			
Total dépe	nses d'investissement	6 527	0	0	0	6 527
Dépenses r	éelles	3 331	0	0	0	3 331
010	Stocks	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	3 331	0	0	0	3 331
1641	Emprunts en euros	3 331	0	0	0	3 331
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	. 0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations	d'équipement	0	0	0	0	0
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Dépenses d	d'ordre	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	. 0
001 Solde d	l'exécution reporté de N-1	3 196	0	0	0	3 196

		RECE	TTES			
Total rece	ettes d'investissement	3 306	666	0	0	3 972
Recettes	réelles	3 306	0	0	0	3 306
010	Stocks	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 306	0	0	0	3 306
10222	FCTVA	109	0	0	. 0	109
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 196	0	0	0	3 196
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	- 0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opération	s pour compte de tiers	0	0	_ 0	0	0
Recettes	d'ordre	0	666	0	0	666
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	666	0	0	666
28188	Autres immo. corporelles	0	666	0	0	666
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0
001 Solde	d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0

### FONCTIONNEMENT DEPENSES

FAVERGES - CCAS FAVERGES-SEYTHENEX - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
Total dépens	ses de fonctionnement	154	20 909	26 824	38 145	86 031
Dépenses ré	elles	154	20 243	26 824	38 145	85 365
011	Charges à caractère général	0	20 243	10 951	38 145	69 338
60611	Eau et assainissement	0	0	546	0	546
60612	Energie - Electricité	0	0	1 030	0	1 030
60622	Carburants	0	0	90	0	90
60623	Alimentation	0	0	941	0	941
6068	Autres matières et fournitures	0	0	700	0	700
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	3 342	0	3 342
6156	Maintenance	0	0	1 232	0	1 232
6182	Documentation générale et technique	0	73	0	0	=: 73
6232	Fêtes et cérémonies	0	18 354	0	-10 735	7 619
6236	Calalogues et imprimés	0	0	- 0	1 451	1 451
6238	Divers	0	. 0	0	6 657	6 657
6281	Concours divers (cotisations)	0	261	0	0	261
62878	Remb, frais à d'autres organismes	0	0	0	40 772	40 772
63512	Taxes foncières	0	1 555	3 069	0	4 624
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	15 873	- 0	15 873
6561	Secours d'urgence	0	0	6 323	0	6 323
6562	Aides	0	0	1 804	0	1 804
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	7 746	0	7 746
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	154	0	0	0	154
66111	Intérêts réglés à l'échéance	154	0	0	0	154
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
68	Dot, aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dépenses d'o	ordre	0	666	0	0	666
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	666	0	0	666
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	0	666	0	0	666
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	.0
002 Déficit de	e fonctionnement reporté	0	0	0	0	0

		RECETTES				
Total rec	ettes de fonctionnement	83 601	6 814	21 082	0	111 497
Recettes	réelles	42 000	6 814	21 082	0	69 896
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	0	0
73	Impôts el taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	42 000	0	0	0	42 000
7474	Participat° Communes	42 000	0	0	0	42 000
75	Autres produits de gestion courante	0	6 814	13 760	0	20 574
752	Revenus des immeubles	0	6 600	13 760	0	20 360
758	Produits divers de gestion courante	0	214	0	0	214
76	Produits financiers	0	0	0	- O	0
77	Produits exceptionnels	0	0	7 322	0	7 322
7718	Autres produits except, opérat° gestion	0	0	114	0	114
773	Mandats annulés (exercices anlérieurs)	0	0	7 207	0	7 207
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Recettes	d'ordre	0	0	0	0	O
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	C
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0
002 Excé	dent de fonctionnement reporté	41 601	0	0	0	41 601

<sup>(1)</sup>Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

|--|

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la				Montant des remboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerle (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du trage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor					1000	
	Section 1997		The second named in column 2 is not the owner, the second named in column 2 is not the second named in			
5192 Avances de trásorerie	September 1					
				T 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	The second second	CONTRACT CONTRACT OF
51931 Lignes de trésorerle						TO SECURITY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED
		CHARLES OF THE PARTY AND ADDRESS OF THE PARTY	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE			
51932 Lignes de trésorerie llées à un emprunt	B. 1888 B.					
	Date of the last					
5194 Billets de trésorarie				Land Street		The state of the s
			NAME OF STREET OF STREET	THE RESERVE OF THE PERSON OF T		
5198 Autres crédits de trésorerie			THE REPORT OF THE PARTY OF THE			
	Manager St. St. of St.	The street of th	THE REPORT OF THE PARTY OF THE			
519 Crédits de trésorene (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

				Ī	Emprunts et	dettes a l'ori	Emprunts et dettes a l'origine du contrat		ŀ	Ī				T
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau Tade taux actu	nitfal Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catè- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
		No. of Lot,	SU 35 37 5	19. 19		of n	S. Junior	The second	CHI-S	THE STATE OF	81	Name of		No.
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					67 549,09			Swall						32/11/2
1641 Emprunts en euros (total)					67 549,09									
0429342	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	07/04/1994	01/05/1994	01/05/1995	67 549,09	ш		4,500	000'0		4	а.	z	P-1
1643 Emprunts en devises (total)				100	0,00			HI ST			HEAT			1
	STATE OF THE PARTY		The same of the same	The same of			September 1	NESON N	62 L S	The Sales	0.00			
16441 Emprunts assortis d'une option de trane sur lione de trésorerie (tolal)					00'0			Se Com			Sec. No.			
,		To de la constitución de la cons					200							300
165 Depôts et cautionnements reçus (Total)			We Shirt		00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			71 1	100 000	0,00	8								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				1	00'0					S. C. C.				
		The same of	100	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		The same	St. 101 St.							1
1672 Emprunis sur comptes spéciaux du Trésor (Jolal)					00'0									
			WALLS IN	The state of										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		Sale Sale	SAN ALLES		00'0	No.	Taran San	100	177			Tana Ca	100	
				1000	4						1000			1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (lotal)				100	0,00							112		He .
		The same of the sa	The same of the sa	1000			The same of							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés		TOWN TO	100 S		00'0		100			17 00 00				i dia
(Total)	THE PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN		Te line	The state of the s					( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )					

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			- 6					Taux initial	itial		;		Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)	The state of the state of				00'0				y	Ser Line			S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	
	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1					00000	DANGE D			SAL DE	The second	To be desired to	The State of the last	1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0						10 10			191
		THE PERSON NAMED IN	100			100		STATE OF THE PARTY OF	The same of	San				The same of the sa
1687 Autres dettes (total)			1		00*00		Second	533.0	15.00	1 300		- Karana	3000	1
	Charles of No. of Line						THE PERSON NAMED IN			The second		STATE OF	STATE STATE	The state of the s
Total général				The same	67 549,09		Lot of the Lot	200		200			1 35	7 7

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

<u>a</u>
:=
⋾
) (sl
-
99
2
-
ė
6
4
2
Ŧ
S
Ë
2
=
ш
F
$\vdash$
Ш
ш
111
2
=
๘
4
2
$\overline{}$
4
Ž
-
Z
0
⊏
늘
$\mathbf{z}$
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (I
~
袻
7
$\overline{}$
1
ď
Ŋ

					Em	prunts et de	Emprunts et dettes au 31/12/N					
			-11-11-0				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de confrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée Tresiduelle (en tra années) (	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		3 357,82					3 330,78	153,84	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)	S. Pright	00'0		3 357,82				The same of	3 330,78	153,84	00'0	00'0
0429342	z	00'0	A-1	3 357,82	1,00	э <b>Н</b>		0,000	3 330,78	153,84	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (tolal)		00'0		00'0	No. of the last			No.	00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0	Sign Williams	00'0			W. S		00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		0,00		OSST I FOOT	12/3		00'0	0,00	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0	No. of Long of	00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (lotal)		00'0		00'0			1000		00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)	13.22	00'0	100 m	00'0	O STATE OF	100			00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0				Sar I	00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0		100			00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0	A 100 A				00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0			T 02 0		00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1687 Aulres dettes (total)	The Bull of	00'0	100	00'0	0 0 00		200		00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		3 357,82					3 330,78	153,84	00'0	00'0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catagorie d'emprunt. Exemple A-1 (df. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intrêtt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
  - (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptablisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts deventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668. (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

|--|

# A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					276									7 E
TOTAL (A)		00'0	00'0	8.88.99		Sale Page			00'0	A SALE		00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)	S. S. A. WITCHES	The second second				2886		STATE OF		No. of Line			STORY OF	
TOTAL (B)		00'0	00'0	State of the last		A STATE			00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)	NEWS THE WAY	100 Oct 100 Oc	10 M		100							TAN SEPTEMBER		- North
TOTAL (C)		00'0	00'0	1000	2016	100	100		00'0	Sept.	200	00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0	THE REAL PROPERTY.			TO ME SE		00'0		100	00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	and the second			No. of Lot		Same.	No. of Lot							1000
TOTAL (E)	(See 18, 18)	00'0	00'0	3 341					00'0	Name of	San A	00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)	Secretary Se		1.31 1.1									20.0		
TOTAL (F)	N. C. S. B. C. S.	00'0	00'0			10	- 1 Th S	318.18	00'0		THE PARTY	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL	A	00'0	00'0			1200	1000	THE VIEW	00'0		1000	00'0	00'0	00'0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventueles, (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte,

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 ; Indices bross zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

(5) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat,

(6) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur foute la durée du contrat.

(7) Coût de sorie : indiquer le monlant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance,

(8) Monlant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année,

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

		Α	IV – ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA [	U BILAN – E		<b>JETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 - TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
Inc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarls d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	-	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	A TOWN
unique). I aux variable simple platonne (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	3 357,82	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Bartière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	Ser Strangerson
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	Design of the second
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
197	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(U) Murupiicateur jusqu'a 3 ; muripiicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	N. Commission

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Montant en euros

% de l'encours

(F) Autres types de structures

00'0

0 00,0

0,00

00'0

00'0

00'0

0,00

% de l'encours Montant en euros

Nombre de produits

00'0

00'0

00'0

00'0

00'0

(E) Multiplicateur jusqu'à 5

IV – ANNEXES	AI .
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

### A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Ema	Emprunt couvert						Instrument de couverture	werture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couve	Capital restant Date de fin dù au 31/12N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles Primes payées reçues pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux variable simple (total)		00'0					00'0		1000		00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)	N. SEN EVERT	00'0				S. Car	00'0		Sec. of	St. 25.	00'0	00'0	00'0
Total		00'0		THE PERSON NAMED IN			00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'àgit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêls : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

*	Α	URE A2,5
	IV – ANNEXËS	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTU

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé		Taux recu (7)	20	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	(8)
(Four criaque lighe, malquer le numéro de contrat)	Keterence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	pération
Taux fixe (total)						00'0	0'0		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	01	7 2
Taux complexe (total) (2)				1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		00'0	0'0		WIII S E
Total	1 - The State of t					00'0	0'0	0	34

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux. (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des empruns suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES  ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT  A2.6		
ENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – RE	Λ	A2.6
4 4	N	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

# A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt			Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caracté	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice	Ĝ C V
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contral)	Année (5)	refinance-	prêteur ou chef de file	đũ	геателаде	rësidu- elle	se- ments (6)	Type In taux (7)	Index de (9)		Type Montant (12)	12) Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)				00'0	0,00	N. S.					00'0	0,00	00'0	00'0
		200				120			200	IS I				
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)			Section 1	00'0	0,00							0,00	00'0	00'0

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissament constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) II s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
- ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

<i>u</i>			
Annulté payée dans l'exercice (s'll y a lieu)		Capital	00'0
Annulté payée der a II		Intérèls	00'0
		l'exercice	00'0
		Capnel restant	00'0
rofil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat renėgocié	
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat Initial	No.
Nominal		Contrat renégocié (5)	00'0
Non		Contrat initial	00'0
	ė	Taux act.	
	Contrat renégocié	Index (4)	
Taux (2)		Type de taux (3)	
Та		Taux act.	
	Contrat Initial	Index (4)	18 TO
		Type de taux (3)	
Durée résiduelle en années		trat rane- gocké	
D résid an		Con- trat initial	
		tion	Total State of
	Date de		THE PERSON NAMED IN
Date de	souscrip-	tion du contrat initial	
	old of the old	d'emprunt	Total

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F. fixe; V.; variable simple; C.; complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un laux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcenlage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

	17.7	
IV – ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8	

# A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Auprès des organismes de droit privé	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Auprès des organismes de droit public	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dette provenant d'émissions obliqataires(ex : émissions publiques ou privées)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

### A2.9 - AUTRES DETTES .

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	ı IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur		- /	
· '	immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un a	n (article R. 2321-1 du	
CGCT):€			
Procédure Catégories de biens amortis Durée			
d'amortissement (en années)			
(linéaire, dégressif,			
variable)			11

A9
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

# A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
   (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
   (4) Indiquèr le chapitre.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

F
CGCT
۲
Ĭ
7
Ξ
Ì
5
نـ
et
98
5
5211
IC.
9
2313-1 6°
4
33,
a
$\simeq$
Z
Z
ш
SS
I L'ETABLISSI
9
$\mathbf{E}$
Ä
5
ō
Щ
5
Ξ
₹
A COMIN
4
_
A
IS PAR
3
5
Š
AR
Ö
ည
Ξ
⊋
4
Σ
S
Щ
⋖
E
ī
15
8015
ī
7
'n

97	·					_
(125	Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	00'0	00'0	00'0
5 00	Annuité garar l'ex	En intérêts (8)	00'0	00'0	00'0	00'0
Del L. 37	Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt				1000 P
. 3211-3	Catégorie d'emprunt	(2)				The state of the s
1 0 1	constaté e (6)	Niveau de taux				No.
. 63	Taux moyen constaté sur l'année (6)	Index (4)				
al t.	Taux	Taux				
	itial	Taux actua- riel (5)				
	Taux initial	t Index (4)				
ב ב	.± vs	S Taux (3)				
֚֡֝֜֝֜֜֜֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֜֜֜֓֓֓֓֓֓֡֓֜֜֜֓֓֓֓֓֓֡֓֜֡֓֡֓֡֓֡֓֡֓֡֡֡֡֓֡֡֡֡֡֓֡֡֡֡֡֓֜֡֡֡֡֓֡֡֡֡֡֡	Périodi- cité des rem- bour-	sements (2)				
	Durée rési-	quelle				
	Capital restant dû au 31/12/N		00'0	0,00	00'0	00'0
	Montant initial		00'0	0,00	0,00	00'0
	Organisme prêteur ou	chef de file				
21. 30.0 E.O. E.O. E.O. E.O. E.O. E.O. E.O. E	Objet de l'emprunt garanti					
	e de ation et fil sement runt (1)	Profil				
	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	3801			EALT.
	Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	TOTAL GENERAL

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'initérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mais ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Interêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement		0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 17 Nombre de membres présents: 08 Nombre de suffrages exprimés: 13 NOPPAN VOTES: Pour: 13 Contre . 0 Abstentions: 0  Date de convocation: 2 avait 902 4  Présenté par (1). La Vice factoidente, chaishire Just A, le Touriges sufferent, le 17 curiel 903 4  Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ondinaire A, le Touriges sufferent, de it curiel 2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),	FAVERGAS SEYTHEMEN SAVOIR
01 - DALEX Jacques, Président	Person Beigille Boisson
02 - DUMONT-THIOLLIERE Christine, Vice Présidente	1
03 - TREMBLAY-GUETTET Jeannie	1 11 11 11 11
04 - BOISSON Brigitte	
05 - GOUSSARD Dominique	1 3/21
06 - BAILLEU Agnès	Rouwin Donlinique Governo
07 - HUSAK François	Burola Pieare Howzikea
08- BERNARD Anne Marie	Klung
09 - CREPEL Yves	Se sull
10 - AQUILINA Jean Jacques	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Préfecture de la caute-Savoie SGCD / Pôle accueil contrier

Pocuoia

D2

2 4 AVR. 2024

ARRIVEE

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

11 - OLLIER-SAUZEA Christiane

12 - GURRAL Irène

13 - HUNZIKER Pierre

14 - POISEAU Jean Paul

15 - CARRETTE Thérèse

16 - RAJI Abdelkrim

17 - ROVELLI Ilda

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultalif.